

SANTÉ ET SOCIÉTÉ RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

Enquête de santé 2018

QUI NOUS SOMMES

SCIENSANO, ce sont plus de 700 collaborateurs qui s'engagent chaque jour au service de notre devise « toute une vie en bonne santé ». Comme notre nom l'indique, la science et la santé sont au cœur de notre mission. Sciensano puise sa force et sa spécificité dans une approche holistique et multidisciplinaire de la santé. Plus spécifiquement, nos activités sont guidées par l'interconnexion indissociable de la santé de l'homme, de l'animal et de leur environnement (le concept One health « Une seule santé »). Dans cette optique, en combinant plusieurs angles de recherche, Sciensano contribue d'une manière unique à la santé de tous.

Issu de la fusion entre l'ancien Centre d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques (CERVA) et l'ex-Institut scientifique de Santé publique (ISP), Sciensano s'appuie sur plus de 100 ans d'expertise scientifique.

Sciensano

Epidémiologie et santé publique
Mode de vie et maladies chroniques

HIS 2018

Septembre 2020 • Bruxelles • Belgique

Numéro de dépôt : D/2020/14.440/75

SANTÉ ET SOCIÉTÉ RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

AUTEURS

RANA CHARAFEDDINE

SABINE DRIESKENS

FINABA BERETE

ELISE BRAEKMAN

STEFAAN DEMAREST

LYDIA GISLE

LIZE HERMANS

JOHAN VAN DER HEYDEN

Personne de contact : Rana.charafeddine@sciensano.be • www.sciensano.be

Merci de citer cette publication comme suit :

R. Charafeddine, S. Drieskens, F. Berete, E. Braekman, S. Demarest, L. Gisle, L. Hermans, J. Van der Heyden.
Enquête de santé 2018 : Santé et société. Résumé des résultats. Bruxelles, Belgique : Sciensano ;
Numéro de dépôt : D/2020/14.440/75. Disponible en ligne : www.enquetesante.be

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Environnement, logement et tabagisme passif	9
Accidents	14
Violence	18
Santé sociale	22
Aide informelle	24

INTRODUCTION

La sixième enquête de santé belge a été effectuée en 2018 à la demande des autorités en charge de la santé publique aux niveaux fédéral, régional et communautaire. Les cinq enquêtes précédentes ont été réalisées entre 1997 et 2013. L'organisation des enquêtes, l'analyse des données et la publication des résultats sont confiées à Sciensano, l'institut belge de santé. Le travail de terrain et la récolte des données sont menés en collaboration avec Statbel, l'office belge de statistique.

Les enquêtes de santé répétées dans le temps constituent un des outils de santé publique utilisés pour la surveillance de l'état de santé de la population générale et des facteurs de risque ainsi que pour le suivi l'utilisation des services de santé. Ces enquêtes sont destinées à informer les pouvoirs publics de l'évolution de la situation sanitaire du pays afin d'orienter les programmes de santé au plus près des besoins de la population et de cibler les citoyens les plus vulnérables.

Le septième rapport de l'enquête de santé intitulé «Santé et société» étudie quelques caractéristiques de l'environnement physique et social de la population, qui est un déterminant important de la santé. Ce rapport traite de plusieurs sujets : la qualité du milieu de vie et du logement, le tabagisme passif, les accidents (y compris les chutes chez les personnes âgées), la violence, la santé sociale et l'aide informelle.

Comment la qualité de l'environnement physique et social a-t-il évolué en Belgique?

- En 2018, le taux de personnes qui ont déclaré être gênées à leur domicile par des nuisances environnementales (comme le bruit ou la pollution de l'air) a augmenté par rapport à 2013 (26,8% contre 33,6% en 2018).
- Sur une note positive, le pourcentage de ménages qui rapportent un ou plusieurs problèmes dans la qualité de leur logement a significativement diminué entre 2013 (11,3%) et 2018 (9,3%), mais aussi la proportion de ménages où quelqu'un fume régulièrement à l'intérieur a significativement diminué au cours du temps (de 30,8% en 2004 à 15,9% en 2018).
- Une autre évolution positive est l'augmentation dans le taux des personnes âgées qui ont fait une chute et qui ont pris des mesures préventives pour éviter des chutes à l'avenir (en 2013, 48,7 % n'avaient pris aucune mesure contre 34,1 % en 2018).
- En outre, le pourcentage de personnes qui rapportent être victimes de vol, de vol à main armée ou de cambriolage a diminué entre 2013 (5,0%) et 2018 (3,1 %).
- Enfin, le pourcentage de personnes qui prodiguent au moins 20 heures d'aide informelle chaque semaine est passé de 19,6% en 2013 à 13,0% en 2018, ce qui est principalement dû à une forte diminution en Région flamande.

Y a-t-il des différences régionales dans la qualité de l'environnement physique et social ?

- Les nuisances causées par des facteurs environnementaux tant dans le domicile que dans le quartier de résidence sont plus souvent signalées à Bruxelles et constituent clairement un problème urbain. En outre, les ménages vivant à Bruxelles signalent plus souvent un ou plusieurs problèmes dans la qualité de leur logement. En Région flamande, les ménages sont moins susceptibles de fumer à l'intérieur.
- Les accidents ayant requis une admission à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins sont plus fréquents en Région wallonne, tandis que l'incidence des chutes chez les personnes de 65 ans et plus est la plus élevée en Région bruxelloise.
- Les Bruxellois sont plus nombreux à déclarer avoir été victimes de violence (en général), et plus particulièrement de vol, de vol à main armée ou de cambriolage, de violence verbale ou psychologique, de violence à domicile, ou de violence dans les lieux/la voie publics.
- Les Wallons sont moins nombreux à déclarer avoir moins d'un contact social par semaine, et les Flamands sont moins susceptibles de percevoir l'aide sociale comme faible.
- Les Wallons sont plus nombreux à fournir de l'aide informelle.

Y a-t-il des inégalités sociales dans la qualité de l'environnement physique et social?

- Les personnes ayant un faible niveau d'instruction et les ménages locataires de leur logement sont généralement plus nombreux à rapporter des problèmes dans leur quartier de résidence, sont plus souvent confrontés à des problèmes dans leur logement et rapportent plus souvent avoir quelqu'un qui fume régulièrement à l'intérieur du logement.
- Les accidents ayant requis des soins médicaux, surtout les accidents survenus pendant les loisirs, sont plus fréquents chez les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur.
- Les personnes ayant un niveau d'instruction élevé déclarent plus souvent avoir été victimes de violence, et plus particulièrement de violence verbale ou psychologique et de violence au travail ou à l'école.
- Les personnes ayant un niveau d'instruction peu élevé sont plus nombreuses à avoir une santé sociale précaire.
- Les personnes ayant un niveau d'instruction élevé sont plus susceptibles de fournir des soins informels, tandis que les aidants informels ayant un niveau d'instruction peu élevé sont plus nombreux à consacrer au moins 20 heures par semaine aux soins informels et sont plus souvent responsables des membres de leur ménage que des membres de leur famille.

Quelles sont les recommandations principales sur base de ces observations ?

- Comme les groupes les plus touchés par les nuisances environnementales sont les personnes ayant un statut socio-économique peu élevé, il est prioritaire de mieux comprendre les inégalités environnementales dans le pays et d'identifier les sous-groupes de la population les plus exposés à ces risques. De même, il est important de développer des actions intersectorielles pour mieux lutter contre ces inégalités. Ceci pourrait contribuer à la réduction des inégalités sociales en santé.
- Des améliorations de la sécurité routière sont encore nécessaires, avec des domaines tels que l'alcool au volant (alcool et drogues), la fatigue, la vitesse, la distraction (téléphones portables), les ceintures de sécurité, les angles morts, la visibilité et des pistes cyclables plus sûres.
- En outre, la prévention des chutes chez les personnes âgées est également importante compte tenu du vieillissement de la population. Cette prévention nécessite une approche multifactorielle.
- Afin d'estimer l'ampleur du problème de la violence pour la santé publique, il est important de recueillir des données épidémiologiques par le biais des enquêtes de santé. En outre, le tabou autour de la violence (notamment entre partenaires intimes) doit également être brisé pour que les victimes osent en parler plus facilement et puissent demander de l'aide.
- Il est important d'identifier les personnes socialement isolées et de mettre en place des programmes locaux de soutien social et pratique pour ces personnes. En outre, les politiques doivent prêter attention aux besoins sociaux des groupes les plus vulnérables.
- Il reste important de soutenir les personnes économiquement actives pour leur permettre de mieux combiner les responsabilités professionnelles et la fourniture de soins informels. En outre, il est nécessaire que les aidants informels qui consacrent beaucoup de temps à cette activité, puissent accéder à de l'assistance et à du soutien formels en cas de besoin.

Les principaux résultats de l'enquête sur l'environnement physique et social, ainsi que les tableaux de synthèse montrant l'évolution en Belgique et dans les trois régions, sont présentés ci-dessous.

Le rapport méthodologique de l'enquête de santé 2018 et les rapports complets sur la santé et la qualité de vie (rapport 1), le style de vie (rapport 2), les connaissances et pratiques préventives (rapport 3), l'enquête de santé par examen (rapport 4) et la santé mentale (rapport 5) et l'utilisation des services de santé (rapport 6) peuvent être consultés en ligne :

- https://his.wiv-isp.be/fr/Documents%20partages/Method_FR_2018.pdf
- https://his.wiv-isp.be/fr/SitePages/Rapports_complets_2018.aspx

ENVIRONNEMENT, LOGEMENT ET TABAGISME PASSIF

Ce module examine la perception de la population à l'égard des caractéristiques de l'environnement bâti, c'est-à-dire tout élément de l'environnement physique créé ou modifié par l'intervention humaine. Les caractéristiques de l'environnement bâti prises en compte dans l'enquête sont, d'une part, la qualité du milieu de vie local, et d'autre part, la qualité du logement. La perception des individus à l'égard de leur environnement a souvent été utilisée dans la littérature comme un proxy à l'exposition environnementale. Même s'il y a débat quant à la corrélation entre l'exposition effective et la perception, il est reconnu que les données subjectives peuvent fournir une information complémentaire aux données objectives, et non moins importante.

On peut résumer les résultats comme suit :

Qualité du milieu de vie local

- 23,6% de la population de 15 ans et plus rapporte vivre dans un quartier où au moins une nuisance environnementale pose un sérieux problème : 16,0% rapportent un sérieux problème dans le volume et/ou la vitesse du trafic, 7,9% dans l'accumulation d'immondices, 4,9% dans le vandalisme, les graffitis, ou l'endommagement délibéré de biens et 4,4% dans le manque d'accès à des parcs ou à d'autres espaces publics verts ou récréatifs.
- 33,6% de la population (de 15 ans et plus) est gênée à son domicile par au moins une source de pollution : 13,5% sont gênés par la pollution de l'air, 7,3% par les mauvaises odeurs, 11,4% par les vibrations et 26,8% par le bruit.
- La perception des nuisances environnementales varie selon certains facteurs socio-démographiques. Les jeunes et les personnes âgées sont moins nombreux à percevoir des problèmes dans leur quartier de résidence et à être gênés à domicile par les nuisances environnementales.
- Les personnes plus diplômées sont moins nombreuses à rapporter que les nuisances dans le quartier de résidence posent un sérieux problème. Par contre, on ne trouve pas de différence selon le niveau d'instruction pour la gêne causée à domicile par des nuisances environnementales.
- Les locataires sont significativement plus nombreux que les propriétaires à percevoir des problèmes dans leur quartier de résidence et à rapporter une gêne à domicile due aux nuisances environnementales.
- Les nuisances dans l'environnement bâti sont indéniablement une caractéristique urbaine. Les personnes vivant à Bruxelles et dans les zones urbaines sont plus nombreuses à percevoir des problèmes dans leur quartier de résidence, et plus nombreuses à rapporter une gêne à domicile due aux nuisances environnementales.
- La perception des nuisances environnementales dans le quartier n'a pas évolué entre 2013 et 2018, par contre la gêne causée à domicile par des nuisances environnementales a significativement augmenté en 2018 (33,6%) par rapport à 2013 (26,8%).

Qualité du logement

- 9,3% des ménages sont confrontés à au moins un problème dans la qualité de leur logement : 1,3% des ménages sont en situation de surpeuplement, 5,3% n'arrivent pas à chauffer convenablement leur logement et 4,1% rapportent des problèmes d'humidité ou de moisissures.
- 15,9% des ménages en Belgique comportent au moins une personne qui fume régulièrement à l'intérieur du logement.
- Les ménages dont la personne de référence est une femme ou est d'âge moyen sont plus nombreux à vivre dans un logement ayant un ou plusieurs problèmes, et à avoir quelqu'un qui fume régulièrement à l'intérieur. Aussi, les ménages dont la personne de référence est jeune sont plus nombreux à avoir quelqu'un qui fume régulièrement à l'intérieur.
- Les ménages dont la personne de référence à un niveau d'instruction élevé et les ménages propriétaires de leur logement, sont moins souvent confrontés à des problèmes dans la qualité de leur logement et rapportent moins souvent avoir quelqu'un qui fume régulièrement à l'intérieur.

- Les personnes vivant à Bruxelles sont plus nombreuses à être confrontées à un ou plusieurs problèmes dans la qualité de leur logement.
- L'usage du tabac à l'intérieur du logement est moins fréquent dans les ménages habitant la Région flamande par rapport aux ménages habitant les Régions bruxelloise ou wallonne.
- Le pourcentage de ménages qui rapportent au moins un problème dans la qualité de leur logement a significativement diminué entre 2013 (11,3%) et 2018 (9,3%).
- La proportion de ménages où quelqu'un fume régulièrement à l'intérieur a significativement diminué au cours du temps : de 30,8% en 2004 à 26,8% en 2008 et 23,1% en 2013 et finalement à 15,9% en 2018.

Les nuisances environnementales sont inégalement réparties dans la population. Les groupes les plus touchés sont les personnes ayant un statut socio-économique peu élevé. Dans ce contexte, il est prioritaire de mieux comprendre les inégalités environnementales dans le pays et d'identifier les sous-groupes de la population les plus exposés à ces risques. De même, il est important de développer des actions intersectorielles pour mieux lutter contre ces inégalités. Par exemple, les études évaluant l'impact de nouveaux projets ou politiques sur l'environnement doivent prendre en compte d'une manière systématique les inégalités sociales dans l'expositions aux risques environnementaux et sanitaires. Ceci pourrait contribuer à la réduction des inégalités sociales en santé.

Tableau 1 | Evolution des indicateurs concernant l'environnement, le logement et le tabagisme passif en Belgique de 1997 à 2018, Enquête de santé 2018

	1997	2001	2004	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui déclare que ... pose un sérieux problème dans le quartier de résidence						
la vitesse ou le volume du trafic	-	-	-	-	18,0	16,0
l'accumulation d'immondices	-	-	-	-	6,8	7,9
le vandalisme, les graffitis ou l'endommagement délibéré de biens	-	-	-	-	6,2	4,9
le manque d'accès à des parcs ou d'autres espaces publics verts ou récréatives	-	-	-	-	5,1	4,4
qu'au moins une nuisance environnementale	-	-	-	-	25,0	23,6
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui, au cours des 12 derniers mois, a été gênée à domicile par ...						
la pollution de l'air	-	-	-	11,9	7,0	13,5
les mauvaises odeurs toutes sources confondues	-	-	-	10,6	7,1	7,3
les vibrations dues au trafic ou aux entreprises proches	-	-	-	10,0	9,7	11,4
le bruit toutes sources confondues	-	-	-	20,9	20,2	26,8
au moins une nuisance environnementale	-	-	-	30,7	26,8	33,6
Pourcentage des ménages ...						
en situation de surpeuplement	0,7	-	-	-	1,4	1,3
qui n'arrivent pas à chauffer convenablement leur logement	-	-	-	-	6,4	5,3
qui ont un sérieux problème d'humidité ou de moisissure dans leur logement	-	-	-	-	5,4	4,1
qui sont confrontés à au moins un problème de confort dans leur logement	-	-	-	-	11,3	9,3
où au moins une personne fume régulièrement à l'intérieur du logement	-	-	30,8	26,8	23,1	15,9
qui imposent des restrictions quant à l'usage du tabac à l'intérieur du logement	-	-	40,2	62,4	66,6	73,7

Source: Enquête de Santé, Belgique, 1997, 2001, 2004, 2008, 2013, 2018

Tableau 2 | Evolution des indicateurs concernant l'environnement, le logement et le tabagisme passif en Région flamande de 1997 à 2018, Enquête de santé 2018

	1997	2001	2004	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui déclare que ... pose un sérieux problème dans le quartier de résidence						
la vitesse ou le volume du trafic	-	-	-	-	16,5	15,2
l'accumulation d'immondices	-	-	-	-	4,5	6,5
le vandalisme, les graffitis ou l'endommagement délibéré de biens	-	-	-	-	3,2	2,8
le manque d'accès à des parcs ou d'autres espaces publics verts ou récréatives	-	-	-	-	2,6	2,7
qu'au moins une nuisance environnementale	-	-	-	-	20,7	20,8
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui, au cours des 12 derniers mois, a été gênée à domicile par ...						
la pollution de l'air	-	-	-	9,3	5,6	12,9
les mauvaises odeurs toutes sources confondues	-	-	-	8,7	5,7	6,6
les vibrations dues au trafic ou aux entreprises proches	-	-	-	9,0	7,8	9,0
le bruit toutes sources confondues	-	-	-	18,6	16,7	23,3
au moins une nuisance environnementale	-	-	-	27,8	22,8	30,4
Pourcentage des ménages ...						
en situation de surpeuplement	0,4	-	-	-	0,8	0,8
qui n'arrivent pas à chauffer convenablement leur logement	-	-	-	-	4,3	3,5
qui ont un sérieux problème d'humidité ou de moisissure dans leur logement	-	-	-	-	4,3	3,5
qui sont confrontés à au moins un problème de confort dans leur logement	-	-	-	-	8,4	7,2
où au moins une personne fume régulièrement à l'intérieur du logement	-	-	28,3	24,4	20,2	12,0
qui imposent des restrictions quant à l'usage du tabac à l'intérieur du logement	-	-	41,8	67,0	69,0	75,4

Source: Enquête de Santé, Belgique, 1997, 2001, 2004, 2008, 2013, 2018

Tableau 3 | Evolution des indicateurs concernant l'environnement, le logement et le tabagisme passif en Région bruxelloise de 1997 à 2018, Enquête de santé 2018

	1997	2001	2004	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui déclare que ... pose un sérieux problème dans le quartier de résidence						
la vitesse ou le volume du trafic	-	-	-	-	28,9	23,0
l'accumulation d'immondices	-	-	-	-	27,1	20,9
le vandalisme, les graffitis ou l'endommagement délibéré de biens	-	-	-	-	24,5	16,4
le manque d'accès à des parcs ou d'autres espaces publics verts ou récréatives	-	-	-	-	11,2	6,6
qu'au moins une nuisance environnementale	-	-	-	-	46,1	36,0
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui, au cours des 12 derniers mois, a été gênée à domicile par ...						
la pollution de l'air	-	-	-	29,1	15,5	28,1
les mauvaises odeurs toutes sources confondues	-	-	-	15,8	12,0	10,9
les vibrations dues au trafic ou aux entreprises proches	-	-	-	22,4	18,9	20,2
le bruit toutes sources confondues	-	-	-	42,6	42,4	42,8
au moins une nuisance environnementale	-	-	-	53,2	49,2	53,0
Pourcentage des ménages ...						
en situation de surpeuplement	2,6	-	-	-	5,8	6,8
qui n'arrivent pas à chauffer convenablement leur logement	-	-	-	-	9,5	7,0
qui ont un sérieux problème d'humidité ou de moisissure dans leur logement	-	-	-	-	10,7	6,9
qui sont confrontés à au moins un problème de confort dans leur logement	-	-	-	-	20,8	17,7
où au moins une personne fume régulièrement à l'intérieur du logement	-	-	32,4	30,2	25,9	22,0
qui imposent des restrictions quant à l'usage du tabac à l'intérieur du logement	-	-	39,2	62,2	72,3	74,2

Source: Enquête de Santé, Belgique, 1997, 2001, 2004, 2008, 2013, 2018

Tableau 4 | Evolution des indicateurs concernant l'environnement, le logement et le tabagisme passif en Région wallonne de 1997 à 2018, Enquête de santé 2018

	1997	2001	2004	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui déclare que ... pose un sérieux problème dans le quartier de résidence						
la vitesse ou le volume du trafic	-	-	-	-	17,4	15,3
l'accumulation d'immondices	-	-	-	-	4,9	6,2
le vandalisme, les graffitis ou l'endommagement délibéré de biens	-	-	-	-	6,0	4,8
le manque d'accès à des parcs ou d'autres espaces publics verts ou récréatives	-	-	-	-	7,9	6,5
qu'au moins une nuisance environnementale	-	-	-	-	26,5	24,4
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui, au cours des 12 derniers mois, a été gênée à domicile par ...						
la pollution de l'air	-	-	-	11,7	6,9	9,8
les mauvaises odeurs toutes sources confondues	-	-	-	13,0	8,2	7,3
les vibrations dues au trafic ou aux entreprises proches	-	-	-	8,3	10,6	12,8
le bruit toutes sources confondues	-	-	-	19,1	20,0	27,9
au moins une nuisance environnementale	-	-	-	29,9	27,3	32,9
Pourcentage des ménages ...						
en situation de surpeuplement	0,3	-	-	-	0,7	0,2
qui n'arrivent pas à chauffer convenablement leur logement	-	-	-	-	8,7	7,7
qui ont un sérieux problème d'humidité ou de moisissure dans leur logement	-	-	-	-	5,0	4,0
qui sont confrontés à au moins un problème de confort dans leur logement	-	-	-	-	12,6	9,7
où au moins une personne fume régulièrement à l'intérieur du logement	-	-	34,4	29,3	27,0	20,0
qui imposent des restrictions quant à l'usage du tabac à l'intérieur du logement	-	-	38,0	55,0	60,2	70,5

Source: Enquête de Santé, Belgique, 1997, 2001, 2004, 2008, 2013, 2018

ACCIDENTS

Ce rapport traite de deux thématiques : les accidents et les chutes chez les personnes âgées. Les accidents constituent un problème majeur de santé publique. En plus des décès qu'ils provoquent, il y a beaucoup plus de personnes qui souffrent de blessures graves, souvent avec des conséquences sanitaires de grande envergure. L'enquête de santé 2018 s'intéresse aux accidents ayant requis des soins médicaux et portant sur trois types d'accidents dans la population générale : les accidents de la circulation, les accidents domestiques et les accidents ayant eu lieu pendant les loisirs.

Les résultats principaux sont les suivants :

- En Belgique, 7,1% de la population déclare avoir été blessée au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison d'un accident ayant requis des soins médicaux. Plus particulièrement, 1,2% de la population a été victime d'un de la circulation, 3,0% d'un accident domestique et 3,4% d'un accident pendant les loisirs. Une partie de la population a donc eu plusieurs accidents.
- Cette prévalence (7,1%) est nettement plus élevée qu'en 2013 (5,6%). C'est également le cas pour les accidents domestiques (2,1% en 2013) et les accidents pendant les loisirs (2,5% en 2013).
- Ce n'est que dans les accidents pendant les loisirs que l'on observe des différences significatives entre les hommes (4,0%) et les femmes (2,9%).
- Le risque d'accident ayant requis des soins médicaux est plus élevé chez les jeunes adultes de 15 à 24 ans (8,4%, le taux étant plus élevé chez les hommes (11,5%) que chez les femmes (5,2%)) et chez les 75 ans et plus (9,0%). Les groupes à risque selon l'âge et le type d'accident sont : 25- 34 ans (2,0%) et 75 ans et plus (2,0%) pour les accidents de la circulation, 55-64 ans (5,3%) et 75 ans et plus (5,7%) pour les accidents domestiques et 0-14 ans (4,6%) et 15-24 ans (6,0%) pour les accidents pendant les loisirs.
- Les accidents ayant requis des soins médicaux sont plus fréquents chez les diplômés de l'enseignement supérieur (7,8%) que chez les personnes moins instruites (5,6%). Ces différences socio-économiques sont particulièrement perceptibles dans les accidents survenus pendant les loisirs.
- Dans deux tiers des cas (64,4%), les soins médicaux ont été dispensés dans le cadre d'une hospitalisation ou dans d'autres établissements de soins. Dans un tiers des cas, aucune admission n'a été nécessaire, mais un médecin ou un(e) infirmier(ère) a été consulté(e). Cette prévalence est sensiblement plus élevée en Région wallonne (77,6%, les taux les plus élevés se situant dans la tranche d'âge la plus jeune (90,3%) et la plus âgée (91,8%)) qu'en Région flamande (57,3%) et également chez les personnes ayant un faible niveau d'instruction (75,7%) que chez les personnes plus instruite (60,4%).

La prévention des accidents reste donc un défi majeur. Des améliorations de la sécurité routière, par exemple, sont encore nécessaires, avec des domaines tels que l'alcool au volant (alcool et drogues), la fatigue, la vitesse, la distraction (téléphones portables), les ceintures de sécurité, les angles morts, la visibilité et des pistes cyclables plus sûres. En matière de prévention des accidents dans la sphère privée, il convient de prêter attention aux jeunes (surtout les accidents pendant les loisirs) et aux personnes âgées (surtout les accidents domestiques).

Les chutes chez personnes âgées peut être un événement dramatique. Souvent, ces personnes sont admises à l'hôpital. De plus, une chute peut entraîner un syndrome post-chute, qui se traduit par des restrictions supplémentaires des activités quotidiennes et une qualité de vie réduite. Les résultats les plus importants de l'enquête de santé 2018 sur les chutes chez les personnes âgées sont :

- En Belgique, 17,4% de la population âgée de 65 ans et plus déclare avoir été victime d'une chute au cours des 12 mois précédant l'enquête (2,4 fois en moyenne), avec des chiffres nettement plus élevés en Région bruxelloise (24,5%) qu'en Régions flamande (17,4%) et wallonne (15,6%).
- Depuis 2008 (23,8%), l'incidence des chutes chez les personnes âgées a diminué de façon significative et linéaire. C'était également le cas dans les Régions bruxelloise et wallonne, mais pas dans la Région flamande où l'incidence des chutes est restée stable.
- L'incidence des chutes est nettement plus élevée chez les femmes (20,9%) que chez les hommes (12,8%). Ces différences sont principalement observées en Région wallonne.
- L'incidence des chutes augmente avec l'âge : de 12,3% dans la tranche d'âge des 65-74 ans à 22,9% chez les 75 ans et plus. En Région bruxelloise, l'incidence des chutes chez les 65-74 ans (23,2%) est déjà élevée.
- Un tiers (34,1%) des personnes âgées qui ont été victime d'une chute n'ont cependant pas pris de mesures pour éviter les chutes dans le futur. Toutefois, il s'agit d'une évolution positive par rapport à 2013 (48,7%). En outre, près de deux fois plus de personnes âgées ont rendu leur domicile plus sûr (40,6% en 2018 contre 21,8% en 2013). Enfin, les «exercices de force et d'équilibre» figurent également parmi les trois principales mesures de prévention prises.
- Malheureusement, une proportion importante (45,0%) des personnes âgées qui ont été victime d'une chute indiquent qu'elles n'ont pas reçu de conseils pour limiter les chutes à l'avenir. Les individus qui ont le plus souvent conseillé des mesures préventives aux personnes âgées étaient par ordre d'importance le médecin généraliste (24,7%), la famille ou les amis (18,7%) et l'infirmier(ère) 16,3%.

Compte tenu du vieillissement de la population, il est essentiel de prendre des mesures préventives en ce qui concerne la diminution des chutes chez les personnes âgées afin que ce problème ne s'aggrave pas davantage. Souvent, ces chutes sont le résultat d'une combinaison de différents facteurs de risque tels que l'âge, l'état de santé et l'environnement, de sorte que leur prévention nécessite une approche multifactorielle. Les mesures suivantes peuvent prévenir les chutes : adaptation du domicile, changement de comportement lié au mode de vie (activité physique et alimentation) et surveillance de la santé et de la consommation de médicaments.

Tableau 5 | Évolution des accidents en Belgique de 2008 à 2018, Enquête de santé 2018

	2008	2013	2018
Accidents – population générale			
Pourcentage de la population blessée dans un au cours des 12 derniers mois suite auquel des soins médicaux ont été requis			
accident (3 types)	-	5,6	7,1
accident de la circulation	-	1,1	1,2
accident domestique	-	2,1	3,0
accident pendant les loisirs	-	2,5	3,4
Pourcentage d'accidents ayant requis des soins médicaux impliquant une admission à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins de santé	-	58,9	64,4
Incidence des chutes chez les personnes âgées			
Pourcentage de la population de 65 ans et plus qui a été victime d'une chute au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête	23,8	20,3	17,4
Fréquence moyenne des chutes dans la population âgée de 65 ans et plus au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête	3,4	2,2	2,4

Source : Enquête santé, Belgique, 2008, 2013, 2018

Tableau 6 | Évolution des accidents en Région flamande de 2008 à 2018, Enquête de santé 2018

	2008	2013	2018
Accidents – population générale			
Pourcentage de la population blessée dans un au cours des 12 derniers mois suite auquel des soins médicaux ont été requis			
accident (3 types)	-	6,1	7,4
accident de la circulation	-	1,2	1,4
accident domestique	-	2,1	3,0
accident pendant les loisirs	-	2,9	3,6
Pourcentage d'accidents ayant requis des soins médicaux impliquant une admission à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins de santé	-	47,1	57,3
Incidence des chutes chez les personnes âgées			
Pourcentage de la population de 65 ans et plus qui a été victime d'une chute au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête	21,7	19,8	17,4
Fréquence moyenne des chutes dans la population âgée de 65 ans et plus au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête	3,5	2,4	2,6

Source : Enquête santé, Belgique, 2008, 2013, 2018

Tableau 7 | Évolution des accidents en Région bruxelloise de 2008 à 2018, Enquête de santé 2018

	2008	2013	2018
Accidents – population générale			
Pourcentage de la population blessée dans un au cours des 12 derniers mois suite auquel des soins médicaux ont été requis			
accident (3 types)	-	5,1	6,2
accident de la circulation	-	1,3	0,8
accident domestique	-	1,6	2,2
accident pendant les loisirs	-	2,4	3,4
Pourcentage d'accidents ayant requis des soins médicaux impliquant une admission à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins de santé	-	73,9	64,2
Incidence des chutes chez les personnes âgées			
Pourcentage de la population de 65 ans et plus qui a été victime d'une chute au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête	32,0	28,0	24,5
Fréquence moyenne des chutes dans la population âgée de 65 ans et plus au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête	2,3	2,3	2,2

Source : Enquête santé, Belgique, 2008, 2013, 2018

Tableau 8 | Évolution des accidents en Région wallonne de 2008 à 2018, Enquête de santé 2018

	2008	2013	2018
Accidents – population générale			
Pourcentage de la population blessée dans un au cours des 12 derniers mois suite auquel des soins médicaux ont été requis			
accident (3 types)	-	4,8	6,7
accident de la circulation	-	0,8	1,0
accident domestique	-	2,4	3,2
accident pendant les loisirs	-	1,7	3,1
Pourcentage d'accidents ayant requis des soins médicaux impliquant une admission à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins de santé	-	79,6	77,6
Incidence des chutes chez les personnes âgées			
Pourcentage de la population de 65 ans et plus qui a été victime d'une chute au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête	26,0	19,3	15,6
Fréquence moyenne des chutes dans la population âgée de 65 ans et plus au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête	3,6	1,9	1,9

Source: Enquête santé, Belgique, 2008, 2013, 2018

VIOLENCE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la violence comme « l'utilisation intentionnelle de la force ou du pouvoir, sous la forme d'une menace ou d'un acte, et ce, contre soi-même, autrui, un groupe ou une communauté, et qui entraîne ou est susceptible d'entraîner une blessure, un traumatisme ou la mort ».

Le module sur la violence de l'enquête de santé est centré sur la violence dite 'interpersonnelle', avec des questions qui ont trait au type de violence encouru et à l'endroit où celle-ci s'est manifestée. De plus, la violence intrafamiliale et de la violence entre partenaires intimes (ou violence « conjugale ») y sont également abordées. Il est nécessaire de faire la lumière sur les problèmes de violence car ils ont un impact important en santé publique.

Les résultats les plus importants de l'enquête de santé 2018 :

- En Belgique en 2018, 9,7% de la population âgée de 15 ans et plus a été victime de violence dans les 12 mois qui ont précédé l'enquête : 7,4% de la population a été victime de violences psychologiques ou verbales (par ex. des insultes, menaces, isolement), 3,1% a été victime de vol, de vol à main armée ou de cambriolage et 2,3% a subi une forme de violence physique (par ex. avoir été poussé(e), frappé(e), agressé(e) sexuellement). Une partie de ces personnes a encouru plusieurs types de violence.
- La prévalence des victimes de violence est restée presque constante dans la population depuis 2008 (quoiqu'une légère diminution est observée à Bruxelles et en Wallonie). Elle est plus élevée en Région bruxelloise (13,1%) que dans les Régions flamande (9,7%) et wallonne (8,8%). La violence touche plus de femmes (10,5%) que d'hommes (8,9%). En outre, les personnes de 15 à 44 ans en sont plus souvent victimes (12,1% à 14,9%), de même que les personnes avec un niveau d'éducation élevé (11,0%).
- Le pourcentage de personnes victimes de vol ou cambriolage est le seul à avoir diminué en 2018 (3,1%) par rapport à 2013 (5,0%). Il est plus élevé en Région bruxelloise (5,3%) que dans les deux autres régions.
- La prévalence de la violence verbale ou psychologique n'a pas changé depuis 2013. Ce type de violence touche plus souvent les Bruxellois(es) (9,8%), les femmes (8,3%), les personnes de 15-44 ans (8,8% à 11,9%) et celles ayant un niveau d'éducation élevé (8,4%).
- La violence physique est également restée stable entre 2013 et 2018. Le seul groupe où sa prévalence a augmenté est celui des personnes âgées de 15 à 34 ans (3,0% en 2013 à 5,1% en 2018).
- En examinant l'endroit dans lequel la violence s'est manifestée, on constate que 3,7% de la population âgée de 15 ans et plus a été victime de violence dans un lieu public ou sur la voie publique, 2,9% au domicile, et 3,9% des personnes de 15 à 64 ans a été victime de violence à l'école ou au travail.
- La violence domestique est significativement moins élevée en 2018 (2,9%) qu'en 2013 (4,3%), elle se produit plus souvent en Région bruxelloise (4,0%) et concerne davantage les femmes (3,7%) que les hommes (2,0%).
- La violence au travail ou à l'école n'a pas évolué depuis 2013, elle est plus fréquente chez les personnes de 15 à 44 ans (4,6% à 5,1%) et parmi les plus instruites (4,6%).
- La violence encourue dans les lieux publics ou sur la voie publique est également stable depuis 2013. Les Bruxellois(es) (7,1%) et les jeunes de 15-24 ans (8,0%) sont plus souvent victimes de violence dans les lieux/la voie publics.
- En revanche, la violence « ailleurs » (qu'au domicile, qu'au travail ou qu'en un lieu public) a augmenté en 2018 (2,1%) par rapport à 2013 (1,3%). Elle concerne surtout les plus jeune (4,3% des 15-24 ans).

- Au total, 23,4% des victimes n'ont pas eu recours à un tiers en raison de la violence subie. Celles qui ont fait appel à de l'aide se sont plus souvent tournées vers la famille (34,5% des victimes), la police (30,1% des victimes) et les amis (29,2% des victimes).
- Dans près de la moitié des cas (47,5%), la victime ne connaît pas son agresseur, dans 15,1% des cas l'agresseur est un membre de la famille (dont 6,0% de l'(ex-)partenaire), et dans 9,5% des cas, il s'agit de collègues.
- En Belgique en 2018, 1,0% de la population âgée de 15 ans et plus a été victime de violence intrafamiliale au cours des 12 derniers mois ; 0,6% de la population âgée de 18 à 74 ans a été victime de violence de la part de leur (ex-)partenaire.
- Les femmes sont plus souvent la cible de violence intrafamiliale (1,7% contre 0,3% des hommes) et de violence conjugale (1,1% contre 0,1% des hommes). La plus grande différence par sexe est observée dans la tranche d'âge de 25 à 44 ans, les femmes de 25-34 ans étant les plus exposées (3,1% pour la violence intrafamiliale et 2,1% pour la violence conjugale).

Afin d'estimer l'ampleur du problème de la violence pour la santé publique, il est important de recueillir des données épidémiologiques par le biais des enquêtes de santé, tant au niveau national qu'international, dans le but d'élaborer un plan d'action stratégique pour la prévention de la violence. En outre, le tabou autour de la violence (notamment entre partenaires intimes doit également être brisé pour que les victimes osent en parler plus facilement et puissent demander de l'aide.

Tableau 9 | Evolution de la violence en Belgique de 2008 à 2018, Enquête de santé 2018

	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui a été victime au cours des 12 derniers mois de...			
violence (verbale, psychologique, physique ou sexuelle, ou vol)	11,1	10,2	9,7
vol, vol à main armée ou cambriolage	-	4,0	3,1
violence verbale ou psychologique	-	7,0	7,4
violence physique ou sexuelle	-	1,8	2,3
violence à domicile	-	4,3	2,9
violence dans un lieu public ou sur la voie publique	-	3,4	3,7
violence ailleurs	-	1,3	2,1
violence intrafamiliale	-	-	1,0
Pourcentage de la population de 15 à 64 ans qui a été victime au cours des 12 derniers mois de...			
violence à l'école ou au travail	-	3,9	3,9
Pourcentage de la population de 18 à 74 ans qui a été victime au cours des 12 derniers mois de...			
violence conjugale	-	-	0,6

Source: Enquête de santé, Belgique, 2008, 2013, 2018

Tableau 10 | Evolution de la violence en Région flamande de 2008 à 2018, Enquête de santé 2018

	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui a été victime au cours des 12 derniers mois de...			
violence (verbale, psychologique, physique ou sexuelle, ou vol)	9,1	8,7	9,7
vol, vol à main armée ou cambriolage	-	3,1	2,9
violence verbale ou psychologique	-	5,8	7,4
violence physique ou sexuelle	-	1,4	2,2
violence à domicile	-	3,3	2,3
violence dans un lieu public ou sur la voie publique	-	3,0	3,6
violence ailleurs	-	1,1	2,3
Pourcentage de la population de 15 à 64 ans qui a été victime au cours des 12 derniers mois de...			
violence à l'école ou au travail	-	3,2	4,0

Source: Enquête de santé, Belgique, 2008, 2013, 2018z

Tableau 11 | Evolution de la violence en Région bruxelloise de 2008 à 2018, Enquête de santé 2018

	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui a été victime au cours des 12 derniers mois de...			
violence (verbale, psychologique, physique ou sexuelle, ou vol)	19,0	15,1	13,1
vol, vol à main armée ou cambriolage	-	6,8	5,3
violence verbale ou psychologique	-	9,9	9,8
violence physique ou sexuelle	-	2,5	2,8
violence à domicile	-	5,4	4,0
violence dans un lieu public ou sur la voie publique	-	7,7	7,1
violence ailleurs	-	2,6	1,8
Pourcentage de la population de 15 à 64 ans qui a été victime au cours des 12 derniers mois de...			
violence à l'école ou au travail	-	4,1	4,4

Source: Enquête de santé, Belgique, 2008, 2013, 2018

Tableau 12 | Evolution de la violence en Région wallonne de 2008 à 2018, Enquête de santé 2018

	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui a été victime au cours des 12 derniers mois de...			
violence (verbale, psychologique, physique ou sexuelle, ou vol)	13,0	11,9	8,8
vol, vol à main armée ou cambriolage	-	5,0	2,8
violence verbale ou psychologique	-	8,5	6,7
violence physique ou sexuelle	-	2,5	2,2
violence à domicile	-	6,0	3,5
violence dans un lieu public ou sur la voie publique	-	3,1	2,9
violence ailleurs	-	1,3	1,7
Pourcentage de la population de 15 à 64 ans qui a été victime au cours des 12 derniers mois de...			
violence à l'école ou au travail	-	5,2	3,6

Source: Enquête de santé, Belgique, 2008, 2013, 2018

SANTÉ SOCIALE

Ce module traite d'une troisième dimension de la «santé», à savoir la santé sociale. Cette dimension est cartographiée au moyen de trois indicateurs inclus dans l'enquête de santé : la satisfaction à l'égard des relations sociales, le nombre de contacts sociaux et la qualité perçue du soutien social.

Les résultats concernant la santé sociale de la population âgée de 15 ans et plus peuvent être résumés comme suit :

- Dans la population âgée de 15 ans et plus, 8,4% sont insatisfaits de leurs relations sociales, 12,1% indiquent qu'ils ont des contacts sociaux moins d'une fois par semaine et 15,7% jugent faible le soutien qu'ils reçoivent de leur environnement.
- Entre 2013 et 2018, la prévalence de ces trois indicateurs est restée stable.
- Il n'y a pas de différence entre les sexes en ce qui concerne l'insatisfaction à l'égard des relations sociales et la qualité perçue du soutien social, mais les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'indiquer qu'ils ont des contacts sociaux moins d'une fois par semaine.
- Les jeunes de 15 à 24 ans sont plus susceptibles d'avoir des contacts sociaux au moins une fois par semaine que les personnes plus âgées.
- Les personnes ayant un faible niveau d'éducation obtiennent de moins bons résultats pour les trois indicateurs.
- La santé sociale diffère selon les régions : en Région wallonne, les gens déclarent moins souvent avoir moins d'un contact social par semaine qu'en Régions flamande et bruxelloise, et en Région flamande, l'aide sociale est moins souvent perçue comme faible qu'en Régions bruxelloise et wallonne.

Tableau 13 | Évolution de la santé sociale en Belgique de 1997 à 2018, Enquête de santé 2018

	1997	2001	2004	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...						
est insatisfait de ses contacts sociaux	6,0	7,4	6,9	6,3	8,6	8,4
a des contacts sociaux moins d'une fois par semaine	8,4	6,9	7,1	9,6	13,4	12,1
a un faible niveau de soutien social	-	-	-	15,5	17,4	15,7

Source: Enquête de Santé, Belgique, 1997, 2001, 2004, 2008, 2013, 2018

Tableau 14 | Évolution de la santé sociale en Région flamande de 1997 à 2018, Enquête de santé 2018

	1997	2001	2004	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...						
est insatisfait de ses contacts sociaux	5,3	6,8	5,5	5,4	7,8	7,7
a des contacts sociaux moins d'une fois par semaine	9,6	7,1	7,4	9,2	13,7	12,8
a un faible niveau de soutien social	-	-	-	12,3	14,7	13,0

Source: Enquête de Santé, Belgique, 1997, 2001, 2004, 2008, 2013, 2018

Tableau 15 | Évolution de la santé sociale en Région bruxelloise de 1997 à 2018, Enquête de santé 2018

	1997	2001	2004	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...						
est insatisfait de ses contacts sociaux	7,7	9,0	9,1	9,9	11,4	10,3
a des contacts sociaux moins d'une fois par semaine	10,4	9,3	9,7	14,8	14,9	13,7
a un faible niveau de soutien social	-	-	-	23,0	22,0	19,5

Source: Enquête de Santé, Belgique, 1997, 2001, 2004, 2008, 2013, 2018

Tableau 16 | Évolution de la santé sociale en Région Wallonne de 1997 à 2018, Enquête de santé 2018

	1997	2001	2004	2008	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...						
est insatisfait de ses contacts sociaux	6,9	8,0	8,8	7,0	9,6	9,0
a des contacts sociaux moins d'une fois par semaine	5,6	5,9	5,8	9,1	12,4	10,2
a un faible niveau de soutien social	-	-	-	20,0	21,9	19,6

Source: Enquête de Santé, Belgique, 1997, 2001, 2004, 2008, 2013, 2018

AIDE INFORMELLE

En 2018, l'enquête de santé consacre, pour la deuxième fois, un module à l'aide informelle. Ce module se concentre sur les personnes dispensant à titre régulier et bénévole de l'aide ou des soins à des personnes souffrant des problèmes liés à l'âge, une maladie chronique, une affection de longue durée ou un handicap.

Les résultats de ce module peuvent être résumés comme suit :

- En Belgique, 12,2 % de la population (de 15 ans et plus) prodigue au moins une fois par semaine de l'aide ou des soins. Il s'agit d'une augmentation significative par rapport à la proportion d'aidants informels en 2013 (9,4 %).
- Le pourcentage d'aidants informels est plus élevé chez les femmes (14,2 %) que chez les hommes (10,1 %) et culmine dans la tranche d'âge des 55-64 ans (21,9 %).
- Les personnes ayant un niveau d'instruction élevé sont plus susceptibles de fournir des soins informels que les personnes moins instruites.
- En Région wallonne, le pourcentage d'aidants informels (15,1%) est plus élevé qu'en Régions flamande (10,7%) et bruxelloise (10,6%). Par rapport à 2013, on constate une augmentation du pourcentage d'aidants dans les Régions flamande et wallonne. À Bruxelles, en revanche, ce pourcentage a sensiblement diminué.
- 54,5% des aidants informels sont principalement responsables de membres de la famille qui n'appartiennent pas à leur ménage, 30,1% sont principalement responsables de membres du ménage et 15,4% sont principalement responsables de personnes qui n'appartiennent pas à leur ménage ou à leur famille.
- Parmi les aidants informels, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à fournir de l'aide ou des soins à des membres de leur ménage (37,2% des aidants masculins contre 25,4% des aidantes féminines), tandis que les femmes sont plus nombreuses à fournir de l'aide à des membres de leur famille qui n'appartient pas à leur ménage (48,3% des aidants masculins contre 58,6% des aidantes féminines).
- Les aidants informels âgés de 75 ans et plus sont plus susceptibles d'être responsables des membres de leur ménage que de membres de leur famille par rapport aux aidants plus jeunes.
- Les aidants informels peu instruits sont aussi plus souvent responsables des membres de leur ménage que des membres de leur famille.
- 13 % des aidants informels consacrent 20 heures ou plus chaque semaine à apporter de l'aide ou des soins.
- Ce pourcentage a diminué par rapport à 2013 (19,6 %). Cette diminution est uniquement due à la forte baisse observée en Région flamande (de 26,0% à 13,6%). En effet, dans les Régions wallonne et bruxelloise, ce pourcentage est resté stable.
- Les aidants plus âgés et ceux ayant un niveau d'instruction peu élevé sont plus nombreux à consacrer au moins 20 heures par semaine aux soins informels.

Tableau 17 | Evolution de l'aide informelle en Belgique de 2013 à 2018, Enquête de santé 2018

	2013	2018
Pourcentage de la population (de 15 ans et plus) qui ...		
prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine	9,4	12,2
Pourcentage des aidants informels (de 15 ans et plus) qui ...		
prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne du ménage	-	30,1
prodigue le plus de l'aide ou des soins à un membre de la famille extérieur au ménage	-	54,5
prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne extérieure à la famille	-	15,4
qui consacrent au moins 20 heures par semaine à prodiguer de l'aide ou des soins	19,6	13,0

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2013, 2018

Tableau 18 | Evolution de l'aide informelle en Région flamande de 2013 à 2018, Enquête de santé 2018

	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...		
prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine	8,5	10,7
Pourcentage des aidants informels (de 15 ans et plus) qui ...		
prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne du ménage	-	29,6
prodigue le plus de l'aide ou des soins à un membre de la famille extérieur au ménage	-	59,9
prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne extérieure à la famille	-	10,5
qui consacrent au moins 20 heures par semaine à prodiguer de l'aide ou des soins	26,0	13,6

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2013, 2018

Tableau 19 | Evolution de l'aide informelle en Région bruxelloise de 2013 à 2018, Enquête de santé 2018

	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...		
prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine	18,2	10,6
Pourcentage des aidants informels (de 15 ans et plus) qui ...		
prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne du ménage	-	27,6
prodigue le plus de l'aide ou des soins à un membre de la famille extérieur au ménage	-	43,9
prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne extérieure à la famille	-	28,4
qui consacrent au moins 20 heures par semaine à prodiguer de l'aide ou des soins	14,0	9,3

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2013, 2018

Tableau 20 | Evolution de l'aide informelle en Région wallonne de 2013 à 2018, Enquête de santé 2018

	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...		
prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine	8,0	15,1
Pourcentage des aidants informels (de 15 ans et plus) qui ...		
prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne du ménage	-	31,3
prodigue le plus de l'aide ou des soins à un membre de la famille extérieur au ménage	-	50,3
prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne extérieure à la famille	-	18,4
qui consacrent au moins 20 heures par semaine à prodiguer de l'aide ou des soins	11,6	13,0

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2013, 2018

CONTACT

Rana Charafeddine@sciensano.be

PLUS D'INFORMATIONS

—
Visitez notre site
www.sciensano.be